



INSTITUT RÉGIONAL
DE FORMATION
CHU DE REIMS

LIVRET D'ACCUEIL DE L'ÉTUDIANT MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE



INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE
IRF du CHU DE REIMS
45 rue Cognacq-Jay
51092 REIMS Cedex

Bienvenue !



Vous venez d'intégrer

[l'Institut Régional de Formation du CHU de Reims.](#)

Nous vous félicitons et vous souhaitons la
bienvenue parmi nous.

Pour faciliter votre intégration, nous avons créé ce
[guide pratique](#) qui vous servira de repère.

❖ INTRODUCTION	4
❖ SITUATION DE L'IRF	5
❖ PRESENTATION GENERALE DE L'IRF	6
❖ ACCÈS ET HORAIRES D'OUVERTURE	7
❖ LOCAUX COMMUNS MIS À DISPOSITION DES ÉTUDIANTS	8
Le centre de documentation, la lingerie, les vestiaires, les salles de détente et de repas, le centre de simulation, la restauration, l'accès WI-FI.	
❖ COORDONNEES UTILES	14
Les coordonnées des directions, l'accessibilité et la situation de handicap, la déclaration d'un évènement indésirable.	
❖ SECURITE (numéros d'urgence et évacuation)	15
❖ PRESENTATION PAR ETAGE	16
❖ LA VIE ETUDIANTE	17
❖ LA DEMANDE DE BOURSE	18
❖ LES SPECIFICITES CONCERNANT VOTRE ECOLE OU INSTITUT	19
La constitution de l'équipe pédagogique, l'accès et l'organisation des activités d'enseignement et de stages	

INTRODUCTION

En cette rentrée 2024, l'équipe administrative et pédagogique est heureuse de vous accueillir au sein de l'Institut Régional de Formation où vous allez préparer le diplôme qui vous permettra d'exercer votre futur métier.

Votre vie étudiante va se dérouler au sein d'une institution hospitalière que vous devrez apprendre à connaître pour vous y intégrer en tant qu'étudiant paramédical.

Vous trouverez dans les pages suivantes un certain nombre d'informations pratiques et organisationnelles qui vous y aideront.

Des panneaux d'affichage dans les couloirs des écoles et instituts servent également de support d'informations. Ils sont régulièrement mis à jour.

Il est donc important de bien veiller à les consulter.

Ce livret se trouve sur le site internet du CHU : <https://www.chu-reims.fr>

Sur le site internet, vous trouverez des renseignements complémentaires (Handicap, vie étudiante, détail des études de toutes les formations proposées ainsi que l'offre de formation continue...).

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'IRF

L'Institut Régional de Formation (IRF) rassemble les écoles et instituts de formation au CHU qui ont pour mission de **former les étudiants** qui exerceront leur métier au service de la population.



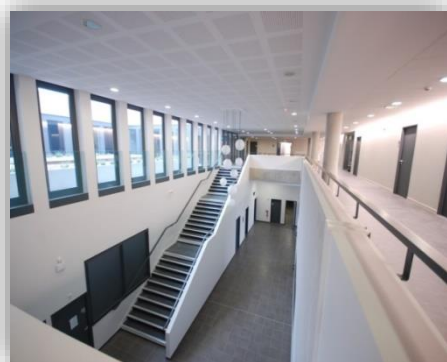
L'IRF regroupe **12 écoles et instituts** allant du niveau 4 au niveau 7 dans le **domaine de la santé**.

Le service commun à l'IRF compte notamment :

- Un centre de documentation
- Un centre audiovisuel
- Une lingerie
- Des salles d'enseignement dont certaines sont destinées au service de formation continue du CHU.
- Un centre de l'apprentissage par simulation
- Une salle d'activités physiques

Les écoles et instituts de formation sont répartis sur 4 niveaux.

Le rez-de-chaussée est occupé par le hall d'accueil et 2 amphithéâtres de 199 places chacun. A proximité, se situe le local mis à disposition des associations et corporations d'étudiants. Se trouve également l'écran dynamique où sont diffusées des informations en lien avec les formations initiales, les formations continues et les manifestations au sein de l'IRF.



ACCÈS A L'IRF ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'IRF est ouvert **du lundi au vendredi de 6h00 à 21h30**.
Il est fermé le samedi et le dimanche.

Compte-tenu des difficultés de stationnement au CHU, l'accès en voiture n'est pas autorisé aux étudiants dans l'enceinte de l'établissement.

En aucun cas, vous ne devez tenter de vous présenter au poste de gardiennage.

Il en est de même pour le parking de la faculté de médecine **strictement réservé aux étudiants de l'Université**.

Le CHU est cependant bien desservi par les transports en commun :

- Le tramway : **Ligne A** (Direction Hôpital Debré) ou **Ligne B** (Direction Gare Champagne TGV, arrêt Hôpital Debré)
- Le bus : **Ligne 4** (arrêt Hôpital Debré) et Ligne 7 (gare centre / Apollinaire, arrêt chaise au plafond)

Site des transports en commun de Reims : www.citura.fr



CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (CDI)



Le CDI constitue une importante ressource de documentation. Il comporte de nombreux ouvrages de référence, des journaux et revues généralistes et spécialisées pour toutes les formations de l'IRF.

Une gestion informatisée facilite vos recherches à distance. La procédure est disponible au CDI.

La lecture régulière de revues professionnelles est fortement recommandée.

Conditions de prêt :

- Prêt de 5 documents pour une période de 2 semaines renouvelable une fois.
- Réservation possible.

Une carte de CDI vous est délivrée à l'entrée en formation. Elle vous permettra l'accès au CDI, auprès d'une des 2 personnes en poste.

Vous trouverez de l'aide pour vous familiariser avec l'organisation du centre et pour faciliter vos recherches.

Adresse mail pour tout renseignement ou contact :
bibliotheque@chu-reims.fr

Téléphone : 03.26.78.28.24

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi au jeudi :
9h00 à 17h00

Vendredi :
8h00 à 16h00



LINGERIE

La lingerie se situe au niveau du hall d'entrée. Dans cet espace sont réceptionnées les tenues propres au retour de la blanchisserie.

Vous pourrez ainsi les récupérer pendant les horaires d'ouverture en précisant votre nom, prénom et institut de rattachement.



Les horaires d'ouverture sont les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	7h45 à 8h45	7h45 à 8h45	/	7h45 à 8h45	7h45 à 8h45
Midi	12h30 à 14h30	12h30 à 14h30	/	12h30 à 14h30	12h30 à 14h30

Pour ces services, toute fermeture ponctuelle fait l'objet d'une information préalable notamment sur l'écran d'affichage dynamique dans le hall d'accueil.

LA GESTION DES TENUES DE STAGES :

Depuis la rentrée 2021/2022, des tenues de stage **non nominatives** sont mises à disposition des étudiants.

Les étudiants en promotion professionnelle du CHU conservent leurs tenues de travail. Celles-ci seront identifiées IRF.

Les étudiants entrés en formation avant septembre 2021 gardent leurs tenues nominatives.

L'entretien est assuré par la blanchisserie du CHU.

Par mesure d'hygiène, il est important de ne pas entretenir vous-mêmes vos tenues, mais d'utiliser le service collectif de la blanchisserie du CHU. Cependant, pour les stages éloignés, un trousseau de 5 tenues pourra être mis à disposition avec une procédure d'entretien.

Les tenues sales doivent être déposées dépliées dans les sacs bleus prévus à cet effet dans les vestiaires. Une fois plein, les sacs bleus seront déposés par les étudiants directement dans le container gris qui se trouve devant la lingerie IRF du RDC.

Il faut compter en moyenne une semaine de délai entre le dépôt et le retour des tenues.

En cas d'interruption de formation ou à la fin de votre formation, les tenues devront être restituées avant votre départ.

VESTIAIRES :



Vous disposez d'un casier dans un vestiaire.

De taille réduite, il a principalement pour fonction d'entreposer les tenues de stages.

Vous devez impérativement le fermer pour le sécuriser par un **cadenas aux normes, c'est à dire à clé de diamètre de 7mm minimum ou à code (de préférence).**

L'IRF décline toute responsabilité en cas de vol.

SALLE DE DETENTE ET REPAS DES ETUDIANTS :

C'est un espace de détente et de restauration où vous disposez d'un réfrigérateur et d'un micro-ondes. Il y en a à chaque étage. Ces salles peuvent être utilisées pour travailler. Cependant la priorité est donnée aux personnes souhaitant se restaurer.

Il vous appartiendra de faire preuve de vigilance pour respecter et faire respecter l'entretien de cette salle (table, réfrigérateur et micro-ondes).

En effet, la responsabilité de son entretien au quotidien incombe entièrement aux étudiants/élèves de l'étage.



LE CENTRE DE SIMULATION :

Le centre de simulation de l'IRF, qui se situe au 1er étage après le CDI, a pour objectif de renforcer la qualité et la sécurité des soins, l'amélioration des comportements individuels et collectifs et la coordination du travail en équipe.

LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU CENTRE DE SIMULATION

- Mise en pratique de procédures cliniques dans un environnement réaliste
- Enseignement individualisé
- Parfaite intégration au programme de formation
- Familiarisation avec le matériel utilisé en pratique clinique
- Intégration des variations cliniques

Le centre de simulation est réparti sur deux salles. La première salle est aménagée comme une chambre d'hôpital ou/et salle de soin et la deuxième est dédiée aux activités de bloc opératoire ou/et salle de naissance.

Ces deux salles sont entièrement équipées par du matériel médical.

Un dispositif audiovisuel et une régie permettant d'enregistrer les séances de simulation sont installés dans chacune de ces deux salles. Ils transmettent en direct la scène jouée dans une autre salle.

Une salle de débriefing de 16 places assises est disponible au centre et permet aux étudiants de visualiser la séance simulée et de compléter la séquence pédagogique.

LA RESTAURATION :



Le SELF se situe au rez-de-chaussée de l'IRF.

L'entrée est indépendante et se situe sur l'aile latérale droite. Le self est **ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30** et propose des repas variés et équilibrés.

Une carte d'accès au self vous sera délivrée à l'entrée en formation.

Il faudra ensuite créditer la carte soit au self soit via le site intranet du CHU « Recharge carte de self » pour pouvoir accéder au passage en caisse.

Vous pourrez régler en espèces ou par carte bancaire aux caisses automatiques et sur le site.

Les tarifs sont indiqués à l'intérieur du self et varient en fonction de votre commande.

► L'ACCÈS WI-FI :



L'ensemble de l'IRF est équipé d'un réseau Wi-Fi vous permettant, grâce à un identifiant personnel, de bénéficier d'une connexion. Dès l'entrée en formation vous recevrez un mail avec votre identifiant et code WIFI.

Les instituts sont sous la direction de trois directeurs.

M. **QUINART Hervé** est le Coordonnateur Général des Instituts de Formation. Il est par ailleurs directeur de l'IFMK (Institut de Formation en Masso-kinésithérapie), l'IFMEM (Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale), l'IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants), l'IFAP (Institut de Formation d'Auxiliaires de Puériculture), l'IFA (Institut de Formation des Ambulanciers) et le CFARM (Centre de formation des Assistants de Régulation Médicale).

Mme **Caroline JOLY** est la directrice de l'IFSI et des 3 écoles spécialités : l'IADE (Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat), l'IBODE (Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat) et l'IPDE (Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat).

Secrétariat de coordination IRF: cbaudouin@chu-reims.fr

Mme **Michèle ZANARDI** est la directrice de l'école de Sage-Femme.

Secrétariat de l'école de sage femme: scolarité_esf@chu-reims.fr

Accessibilité et Situation de handicap :

Des référents handicap sont identifiés dans l'IRF. Ils vous accueillent et vous accompagnent tout au long de votre formation. Ils vous renseigneront sur les démarches à suivre pour toute demande d'aménagement.

Ils peuvent être contactés à l'adresse mail suivante : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Déclaration d'un évènement indésirable :

En cas de situation nécessitant une déclaration ou une plainte, un courrier ou message mail est à adresser à Mme Camille BAUDOUIN, assistante de direction. L'adresse est reclamationirf@chu-reims.fr

Par ailleurs, lors de vos stages, vous pouvez accéder directement par la page d'accueil intranet du CHU à Blue Medi Santé/GED. Un flyer est à disposition sur le site internet de l'IRF ou auprès de Mme BAUDOUIN pour vous guider. Cet évènement sera étudié par le comité qualité de l'IRF et une réponse vous sera apportée.



Pour toutes personnes à mobilité réduite, un **ascenseur** est à votre disposition au sein de l'IRF.



NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE:

03.26.78.88.88 : Urgences SAMU

03.26.78.33.33 : Urgences Incendie



11 issues de secours se trouvent dans l'IRF, vous les trouverez au bout du couloir de chaque étage.

En cas d'incendie, **52 extincteurs** se trouvent dans les couloirs de l'IRF.



Chaque étage dispose d'une **alarme incendie** ainsi que d'un **système d'évacuation des fumées**.

Pour votre sécurité, merci de ne pas utiliser les ascenseurs en cas d'incendie.



Il est **interdit de fumer** dans les locaux.

A l'extérieur de l'IRF, il est interdit de fumer devant les portes d'entrée.
Une zone fumeur est située avant la barrière d'accès.

PRÉSENTATION PAR ÉTAGE

4ème ÉTAGE

- Auxiliaire de puériculture
- Cadre de santé
- Puéricultrice
- Sage-femme

3ème ÉTAGE

- Infirmier(e) de Bloc Opératoire
- Manipulateur en Électro-Radiologie
- Masseur-Kinésithérapeute

2ème ÉTAGE

- Aide-Soignante
- Infirmier(e)

1er ÉTAGE

- Ambulancier, auxiliaire ambulancier et assistant de régulation médicale
- Centre de Documentation et d'Information (CDI)
- Infirmier(e) Anesthésiste
- Enseignement des Soins d'Urgence
- Centre de simulation

REZ-DE-CHAUSSEE

- Amphithéâtres 2 et 3
- Salle 4
- Lingerie

Chaque promotion est représentée par des étudiants délégués titulaires et des suppléants qui sont élus par leurs pairs à la rentrée pour l'année scolaire. Ils représentent les étudiants aux instances des écoles et instituts.

Les représentants élus se réunissent au moins 2 fois par an dans le cadre de la vie étudiante avec l'équipe d'encadrement et au moins 2 fois au niveau de l'IRF avec la direction. Ces rencontres permettent de répondre à toutes les questions relatives au quotidien dans l'IRF et de proposer des projets.

Les corporations d'étudiants disposent d'un local mis à disposition pour leur association. Ils informent les étudiants sur l'actualité concernant leurs études. Ils réalisent des projets à destination des étudiants et échangent avec la direction sur leurs besoins.

Qu'ils soient délégués ou faisant partie de la corporation, les étudiants ou élèves pourront être sollicités pour participer à des groupes de travail, des manifestations au sein de l'IRF ou à l'extérieur (journées portes ouvertes, forums...).



LA DEMANDE DE BOURSE

Les demandes de bourses sont à faire auprès du Conseil Régional via son site internet à compter de début juillet pour les primo-entrants.

Si la commission vous attribue une bourse et que vous avez déjà réglé les droits d'inscription, vous pouvez demander le remboursement de ces droits. La procédure vous sera communiquée par la secrétaire de l'institut.



L'équipe pédagogique et administrative de l'IFMK est constituée de la façon suivante :

❖ **Le Directeur de l'IFMK : M. Hervé QUINART**

Il est Directeur des Soins, Coordonnateur Général de l'Institut Régional de Formation, Coordonnateur des Instituts de Formation du GHT de Champagne et Directeur de l'IFCS, l'IFMEM, l'IFMK, l'IFAS et l'IFA.

❖ **L'équipe pédagogique :**

M. Jean DUMONT est le responsable pédagogique de l'IFMK.

Il est cadre formateur, responsable de la 2^{ème} année, responsable du cycle 1 et référent des sportifs de haut niveau.

jdumont@chu-reims.fr 03.26.78.79.00

- **M. Patrizio VENTURI** est cadre formateur, responsable des étudiants de 1^{ère} année.

pventuri@chu-reims.fr 03.26.78.47.34

- **Mme Alice PIGOT** est cadre formatrice et responsable de la 3^{ème} année.

apigot@chu-reims.fr 03.26.83.28.72

- **M. Franck MUFFAT** est cadre formateur et responsable du cycle 2.

fmuffat@chu-reims.fr 03.26.83.28.65

- **M. Damien AVON** est cadre formateur et responsable de la 4^{ème} année.

davon@chu-reims.fr 03.26.78.41.69

- **M. Etienne CARPENTIER** est cadre formateur, référent des stages.

ecarpentier@chu-reims.fr 03.26.83.28.66

❖ **Le secrétariat pédagogique - bureau 342 :**

Mme Nathalie CAILLET travaille à temps plein et prend en charge les dossiers suivants :

- Admissions : choix URCA
- Pré-rentree et rentrée administrative
- Gestion et suivi des dossiers administratifs des étudiants
- Sélections : passerelles – extracommunautaires – sportifs de haut niveau
- Suivi des instances :
Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut, Sections Vie Etudiante, Sections pédagogiques, sections disciplinaires, Commissions d'Attribution des Crédits
- Diplôme d'Etat
- Rémunération des intervenants
- Préparation des évaluations
- Emplois du temps
- Gestion des absences à l'IFMK

Tél : 03.26.78.73.72 - @ : ncaillet@chu-reims.fr

Mme Marjorie ALAZAAR travaille à mi-temps le matin et assure plus particulièrement les tâches suivantes :

- Établissement et suivi des conventions de stage, astreintes et gardes
- Indemnités de stage et remboursement de frais de transport
- Gestion des agréments de stage
- Gestion des absences en stage
- Gestion des manifestations extérieures

Tél : 03.26.78.73.00 - @ : malazaar@chu-reims.fr

L'adresse générique de l'IFMK est la suivante : ifmk@chu-reims.fr

Une boîte aux lettres « IFMK » de couleur marron est à votre disposition dans le couloir du 3^{ème} étage pour tout document à remettre en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.

Les horaires d'ouverture du secrétariat pour les étudiants sont les suivants :

*de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
du lundi au vendredi.*

L'IFMK se situe au 3^{ème} étage de l'IRF où se trouvent également l'école d'infirmiers de bloc opératoire (IBODE) et l'institut de Formation de Manipulateurs en Électroradiologie Médicale (IFMEM).

Ces trois instituts disposent en commun de sanitaires, de vestiaires et d'une salle de détente pour les étudiants.

❖ **Les locaux de l'IFMK :**

Sept salles d'enseignement et de travaux dirigés équipées de matériel de vidéoprojection :

- Salles de cours : portes 331 et 355 (3^{ème} étage) et 153 (1^{er} étage)
- Salle de travaux pratiques : portes 356, 318, 304 et 305.

Les 4 salles de travaux pratiques permettent des mises en situations professionnelles et de nombreuses séquences actives d'apprentissage.

D'une façon générale, l'utilisation de l'ensemble du matériel de formation est soumise à des règles d'utilisation et de bon usage que chacun s'applique à respecter pour garantir et pérenniser de bonnes conditions de travail.

Généralités :

L'amplitude horaire de travail varie entre 8h00 et 18h00 en règle générale.

Quelle que soit la période scolaire, hormis les congés de fin d'année, l'Institut reste ouvert et peut être contacté à tout moment, notamment en cas de problème d'un étudiant sur son lieu de stage.

Les étudiants sont sollicités pour la gestion de ces salles, notamment en regard de l'ouverture et fermeture des portes et fenêtres et de la remise en ordre.

Pendant la pause de midi, les salles de cours et de travaux pratiques peuvent rester ouvertes à la condition que les étudiants soient présents pour l'occuper et que ces salles ne servent pas à déjeuner.

La salle de détente et les vestiaires sont en libre accès pendant les heures d'ouverture de l'IRF.

L'emploi du temps vous est transmis par voie d'affichage deux semaines à l'avance. De plus, il est envoyé chaque semaine par Mykomunote.

Cependant, il est prudent de consulter chaque jour l'emploi du temps affiché dans le couloir central car celui-ci peut subir des modifications à tout moment.

Les dates d'évaluations vous sont transmises par voie d'affichage et par MyKomunote.

Les salles de cours du couloir central, ainsi que la salle de travaux pratiques 356 sont ouvertes le matin, elles sont accessibles et mises à votre disposition.

Vous devez contacter le secrétariat pour tout retrait de clés pour les autres salles, une traçabilité de prêt des clés étant faite par les secrétaires.

Il est important pour vous de veiller à trouver une bonne organisation de travail compte-tenu de la densité du programme de formation, du niveau d'exigence de validation et de la charge de travail que vous aurez à produire sans relâche.

Stages :

Un planning de répartition cours/stages est apposé au tableau d'affichage et transmis par MyKomunote.

Pour les stages en dehors de l'agglomération de Reims, des frais de déplacement peuvent vous être accordés sous certaines conditions et selon des modalités qui vous seront précisées. Des indemnités hebdomadaires de stages sont attribuées aux étudiants.

Avant chaque stage, des commandes de stage vous sont délivrées par le référent des stages et les formateurs responsables de votre promotion.

Les équipes pédagogique et administrative
sont à votre disposition pour répondre à vos questions
et vous aider durant votre formation.

Bonne rentrée 2024 !



Ne pas jeter sur la voie publique